



DÉPUTÉS COMMUNISTES
MARIE-GEORGE BUFFET

Communiqué

Paris, 13 février 2020

Calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) : une première victoire

J'ai défendu une nouvelle fois, à l'occasion d'une proposition de loi du groupe Libertés et Territoires, la fin de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH, comme je le proposais l'année dernière à travers ma proposition de loi.

C'est une mesure de justice, résolument moderne, qui peut changer la vie de milliers de nos concitoyennes et concitoyen.

La loi a été votée, grâce à la mobilisation des groupes d'opposition.

C'est une grande victoire pour les associations, la majorité a cette fois perdue ! C'est un combat de plus d'un an pour moi et pour d'autres, nous venons de gagner une première manche.

Contact presse : 01 40 63 60 84 ou 06 74 11 62 77

@DeputesPCF / @LesDeputesCommunistes / www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr